



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E15322

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Forme juridique : SARL

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY 323 190 934

Siret : 323 190 934 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6100147

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 122725K1247001/001 396551/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 122725K1247001/001 396551/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : LA BERNAYENNE DE COUVERTURE

834 ROUTE DE BROGLIE
27300 BERNAY

Téléphone : 02 32 43 03 05

Portable : 06 63 51 14 76

Site Internet : <http://bernayennedecouverture.wordpress.com>

E-mail : bernayenne-de-couverture@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

RANGER JOHAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/06/2020
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	16/06/2020
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	16/06/2020
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	16/06/2020
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.